



Signataires : Thierry Cerutti, Gabrielle Le Goff, Sandro Pistis

Date de dépôt : 28 juillet 2024

Proposition de motion **pour des mesures d'accélération des TPG économiques et** **bénéfiques pour la santé**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la vitesse commerciale des véhicules TPG stagne depuis de nombreuses années malgré les millions de francs investis pour accélérer la cadence ;
- qu'il existe des solutions envisageables pouvant générer rapidement des résultats concluants en étant déployées simultanément et à condition que tout le monde y mette un peu du sien, secteurs publics et privés confondus ;
- que l'Etat doit jouer son rôle de coordinateur d'une politique cantonale ambitieuse et efficace en matière de transports qui passe nécessairement par son soutien à des mesures adaptées ;
- que ces mesures peuvent être mises en œuvre sans dilapider inutilement l'argent public et en préservant la santé de la population,

invite le Conseil d'Etat

- à entrer en discussion avec les TPG sur la possibilité de procéder à la suppression d'un quart des arrêts du réseau d'ici les cinq prochaines années ;
- à plaider auprès des autorités françaises voisines en faveur de la complémentarité des modes de transport et du report modal, en les invitant à construire, par leurs propres moyens, des parkings et des

aménagements cyclables sécurisés à proximité des gares du Léman Express, y compris dans les zones les plus reculées ;

- à entrer en discussion avec les entreprises genevoises qui embauchent le plus de personnel frontalier en les invitant à financer des projets pilotes de navettes TPG aux frontières territoriales du canton ne desservant que quelques arrêts, pour désengorger le réseau.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Depuis la fin des années 1980, la vitesse commerciale des véhicules TPG est restée la même stagnant aux alentours des 15 km/heure. Les millions de francs d'investissements ainsi que la modernisation des signalétiques lumineuses et les aménagements de voies de circulation prioritaires n'ont pas permis d'augmenter la cadence de manière significative.

En dépit du fait que la vitesse ne soit sans doute pas la préoccupation principale de la clientèle des TPG – qui préfère avant tout la sécurité et la ponctualité – il n'en demeure pas moins que la lenteur occasionne des coûts importants, plus de chauffeurs et de véhicules en circulation, ainsi qu'une augmentation de la congestion du trafic routier.

Si les choses n'avancent pas, c'est également en raison d'autres facteurs tels que les milliers d'automobilistes frontaliers et pendulaires en constante évolution dans le canton depuis plus de 20 ans. Une tendance qui est d'ailleurs largement encouragée par la classe politique, comme l'a encore démontré la récente affaire à la Ville de Genève du scandale des embauches en région parisienne.

Cela traduit plus globalement le regard très favorable que portent nos autorités et certains employeurs au recrutement de personnel résidant en des zones parfois très reculées du canton et donc contraint de recourir systématiquement à des moyens de transports individuels motorisés pour leurs déplacements professionnels.

Il résulte donc, de cette politique assumée, des embouteillages quotidiens aux entrées des frontières territoriales du canton avec des effets indésirables parmi lesquels une incidence directe sur le ralentissement généralisé du réseau de transports publics. L'absence de mesures pour contrer durablement cette tendance est à déplorer. D'autant plus que la population genevoise quant à elle fait sa part et que l'on constate un recul de la voiture à Genève, ainsi qu'un report modal qui s'effectue progressivement.

Partant de ce constat, il nous importe de poursuivre dans cette direction sans ruiner la collectivité et en préservant sa santé. C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'entrer en discussion avec les TPG pour tenter de mettre en place des mesures d'accélération de la vitesse commerciale de leurs véhicules en supprimant quelques arrêts du réseau à brève échéance, là où il est envisageable de le faire. La distance moyenne séparant chaque arrêt étant d'environ 300 mètres, cela permettra de favoriser la marche à pied en rallongeant ces distances et en améliorant ainsi la santé des usagers.

De plus, il est indispensable que des mesures complémentaires soient prises simultanément en stimulant la régulation des flux du trafic motorisé frontalier. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de contraindre la population genevoise à payer pour construire des P+R à l'étranger. Il faut au contraire que le Conseil d'Etat, muni de son bâton de pèlerin, parvienne à convaincre les autorités françaises de la nécessité de la complémentarité des transports et du report modal, qui sont des objectifs d'intérêts généraux mutuels auxquels nous aspirons, mais que nous devons partager à parts égales.

Pour y parvenir, il est indispensable que nos voisins contribuent par leurs propres moyens à la création d'infrastructures disséminées à proximité immédiate du tracé du Léman Express, y compris dans les localités reculées, qu'il s'agisse de parkings ou de pistes cyclables sécurisées.

Cela permettra également d'encourager les volontés parmi les frontaliers qui peinent aujourd'hui à renoncer à leur voiture, à la différence de l'un d'entre eux au moral et à la santé d'acier, qui par pure conviction parcourt tous les jours la distance Annecy-Onex à vélo aller-retour pour venir travailler à Genève¹.

Nous sommes persuadés qu'en unissant nos forces collectivement et animés par de bonnes intentions, nous parviendrons à améliorer les choses. Le secteur privé peut également contribuer en finançant le transport propre des dizaines de milliers d'automobilistes frontaliers qui travaillent chaque jour à Genève, en affrétant des navettes TPG destinées spécifiquement à cet effet depuis les frontières cantonales.

Pour toutes ces raisons, nous espérons, Mesdames et Messieurs les députés, que toutes nos propositions d'amélioration pourront recueillir un accueil favorable à la commission des transports ainsi qu'au Grand Conseil.

¹ <https://www.tdg.ch/tous-les-jours-il-fait-annecy-onex-et-retour-a-velo-232245009147>